

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 55 18 janvier 1950

n° 55 18

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1950

Date de publication
18 janvier 1950

Date du numéro
31 janvier 1950

VISAS

Le Gouverneur de la, Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1984

Vule décret du 4 février 1904, notamment en son article, 10, ensemble le décret du 25 juillet 1914 portant réorganisation du service de la justice à la Côte française des Somalis

Vul'arrêté n° 34 du 13 janvier 1950 portant nomination des assesseurs près le tribunal supérieur d'appel pour l'année 1950

Vules motifs d'empêchement légal exposés par M. Savary (Alfred), trésorier-payeur de la Côte française des Somalis et jugés admissibles

Sur la proposition de M. le procureur de la République, chef du service judiciaire

Le Conseil privé entendu,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 34 du 13 janvier 1950 est rapporté en ce qu'il a désigné M. Savary (Alfred), trésorier-payeur, comme assesseur titulaire. Art. 2. — M. Pelahaye, inspecteur adjoint des contributions directes, est désigné comme assesseur titulaire en remplacement de M. Savary. Art. 3. — Avant d'entrer en fonction, M. Pelahaye prêtera le serment prescrit, par la loi. Art. 4. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout, où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.